

Faculté de l'aménagement

## **Maîtrise en aménagement Option design et complexité (DESCO) 2-005-1-6**

Document d'information sur la scolarité,  
la structure, le cheminement  
et l'encadrement du programme

Juillet 2020

Dans le présent document, la forme masculine est  
employée pour désigner aussi bien les femmes que les  
hommes.

## Introduction

L'option design et complexité de la maîtrise en aménagement (DESCO), créée en 2001, offre une parfaite synthèse entre la maîtrise théorique et la maîtrise professionnelle du projet en design. Elle s'adresse ainsi aux praticiens du design (design de produit, d'intérieur, de communication, de jeux, de paysage, d'ingénierie, graphique, architectural, etc.) qui désirent approfondir un aspect particulier de leur discipline, élargir une problématique de façon plus systématique et cerner un enjeu - méthodologique, théorique, technologique, culturel, écologique, social ou autre - de la pratique. L'option s'adresse également aux diplômés récent des écoles de design qui, lors de leurs études de premier cycle, ont manifesté de l'intérêt pour un travail intellectuel plus poussé et ont été interpellés par la complexité des problématiques liées aux projets de design qu'ils ont entrepris en atelier.

Le cheminement que propose la formation permet une ouverture à la diversité des pratiques et des théories émergentes en design ainsi que le développement d'un champ de spécialisation dans des orientations porteuses en lien avec les grands enjeux contemporains. La formation vise ainsi à développer « l'intelligence complexe » en formant les candidats aux conditions, méthodes et exigences de la recherche scientifique et en améliorant leur capacité à affronter la complexité des enjeux, actuels et à venir, de la pratique du projet. L'approche pédagogique qui façonne l'esprit du programme repose sur deux principes :

- **La pédagogie par la recherche**, qui amène l'étudiant à participer activement à la construction des compétences dont il a besoin, gagnant par le fait même une autonomie dans le travail et une indépendance de point de vue qui l'aideront dans le développement d'une démarche originale dans les défis qu'il aura à relever;
- **La transversalité des enseignements obligatoires** qui portent sur l'épistémologie, la méthodologie, le travail empirique et la théorie, permettant aux étudiants d'acquérir des outils intellectuels solides, indépendants des domaines de recherche et de pratique examinés et assurant le développement des capacités de critique de chacun.

Offrant un encadrement attentif, le programme fournit aux étudiants l'outillage intellectuel adéquat et un cadre apte à supporter l'analyse de problématiques variées qui se reflètent dans les sujets de recherche et les domaines d'intérêt qu'ils choisissent : nouvelles technologies et médias, écoconception, design en milieu hospitalier, qualité des espaces de travail, ergonomie cognitive et affective, histoire du design et de l'environnement construit, gestion de projet, mondes virtuels, systèmes de transport, identité d'entreprise, etc.

Les enseignements sont offerts en français. Les étudiants doivent posséder une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Ils doivent également posséder une connaissance suffisante de l'anglais (i.e. minimalement, être capable de lire des articles scientifiques et chapitres de livres académiques dans cette langue).

### 1. Scolarité et structure du programme

La maîtrise en aménagement, option DESCO, comporte 45 crédits.

Il s'agit de 18 crédits de cours (9 crédits obligatoire, 3 crédits à option et 6 crédits au choix), 21 crédits obligatoires (unité de recherche) attribués aux activités de recherche et 6 crédits dédiés à la rédaction d'un mémoire.

Voir le cheminement suggéré à la fin de ce document.

## **Composition des cours**

### Cours obligatoires (3 cours de 3 crédits)

**AME 6503** - Recherche en design : enjeux et méthodes : Ce cours porte sur les principes épistémologiques et méthodologiques de la recherche scientifique vus sous l'angle de la culture du projet et de l'étude comparative des protocoles de recherche en design.

**AME 6815** - Design et complexité : Ce cours porte sur des notions d'épistémologie. Il offre une introduction à la théorie des systèmes dynamiques, aux notions de complexité, ses définitions et ses manifestations, à la modélisation qualitative et à l'intervention en situation complexe.

**AME 6817** - Théories du projet : Ce cours porte sur divers modèles théoriques du processus de design dans une perspective génétique, sur l'application au design de méthodes d'analyse, d'évaluation et de modélisation récentes dont les approches multicritères, l'analyse fonctionnelle, etc.

### Cours à option (3 cours de 1 crédit ou 1 cours de 3 crédits)

**AME 6874** – séminaire de 1 cr. Recension des écrits en aménagement (à l'automne 20)

**AME 6872** – séminaire de 1 cr. Rationalisme et Pragmatisme (à l'automne 20) ou un autre séminaire de 1 cr.

**AME 6873** – séminaire de 1 cr. Éthique et recherches en aménagement (à l'hiver 21) ou un autre séminaire 1 crédit, à l'hiver ou à l'été.

Consultez le responsable des études supérieures. Plusieurs séminaires sont offerts.

**AME 6816** - Problématiques en design contemporain. Cours suspendu à l'A2020

Ce cours concerne l'étude critique des principaux modèles théoriques et idéologiques postfonctionnalistes et les problématiques contemporaines en design dont les nouvelles technologies, l'écodesign, la dimension internationale, etc.

**EDD 6070** - Éléments d'aménagement (à l'automne 20).

### Cours au choix (2 cours de 3 crédits)

Le cours au choix peut être suivi dans l'un ou l'autre des programmes de maîtrise de la Faculté de l'aménagement, dans ceux de l'Université de Montréal ou des autres universités montréalaises. Le choix de ces cours doit être approuvé par le directeur de recherche et le responsable de la coordination du programme.

### Recherche (7 unités de recherche de 3 crédits)

21 crédits sont alloués à la recherche effectuée par l'étudiant avec le soutien et l'encadrement de son directeur de recherche (et du codirecteur, s'il y a lieu) tout au long du programme.

Les unités de recherche AME 6616 à AME 6622 offrent aux directeurs et aux étudiants la flexibilité nécessaire pour déterminer les sujets, les thèmes et les concepts à approfondir, ainsi que les jalons du processus de recherche. L'inscription aux unités de recherche doit être autorisée par le directeur de recherche.

Pour chaque unité de recherche l'étudiant définit, avec son directeur, la nature du travail qui sera entrepris. Un formulaire d'inscription est destiné à cette fin. L'effort et la somme de travail attendus pour chaque unité de recherche équivaut à ce qu'un étudiant fourni au sein d'un cours ou d'un séminaire de 3 crédits. À la fin de chaque trimestre les unités de recherche en cours doivent être évaluées par le directeur (et le professeur responsable, le cas échéant). Celles-ci sont considérées soit complétées, soit en progression. Cette

évaluation doit être communiquée au TGDE en utilisant le formulaire destiné à cette fin. Une même unité de recherche ne peut être en progression pendant plus de deux trimestres.

### Mémoire (6 crédits)

6 crédits sont alloués au dépôt final d'un mémoire par l'étudiant. Le mémoire est normalement rédigé en français. Une autorisation doit être demandée à la vice-doyenne des études supérieures pour rédiger le mémoire en anglais.

L'année est organisée autour de trois trimestres : le trimestre d'automne, le trimestre d'hiver et le trimestre d'été. **L'inscription est obligatoire à chaque trimestre incluant l'été** dans le but d'avancer les recherches en vue de la rédaction d'un mémoire de maîtrise.

L'étudiant doit s'inscrire en complétant les formulaires d'inscription et en les faisant approuver par leur directeur de recherche ou, le cas échéant, par le responsable de la coordination du programme. Les formulaires doivent être retournés au TGDE, qui complètera l'inscription dans le Centre étudiant. Les formulaires d'inscription et d'évaluation (Ex : le formulaire de choix de cours, d'inscription aux unités de recherche, d'évaluation d'unités de recherche) sont disponibles sur le site de la Faculté, dans « Espace étudiant ».

### **Le statut de l'étudiant**

Le statut d'étudiant, aussi appelé régime d'études fortement recommandé pour l'option design et complexité est Temps plein.

- **Temps plein** : L'étudiant doit être inscrit à un minimum de 9 crédits aux trimestres d'automne et d'hiver et à un minimum de 6 crédits au trimestre d'été.
- Après la réussite de ses cours en 3 trimestres à **temps plein** (ou l'équivalent en **demi-temps**), l'étudiant obtient un statut de **rédaction**, et ce, jusqu'au dépôt de mémoire. Notez cependant que l'étudiant peut aussi être inscrit dans un régime **temps plein** ou **demi-temps** pour poursuivre des activités de recherche déjà en cours.
- Notez que les étudiants internationaux ont l'obligation d'être inscrits à temps plein.

### **Scolarité minimale et la scolarité maximale permises :**

- La scolarité minimale exigée est de trois trimestres. Cette scolarité se fait normalement à **temps plein**. Après les trois trimestres de scolarité minimale, l'étudiant est éligible à 3 trimestres de **rédaction**.
- La scolarité maximale est de six trimestres pour un étudiant inscrit à **temps plein** et de neuf trimestres pour un étudiant inscrit à **demi-temps**.
- Les trimestres de préparation et de suspension ne sont pas pris en compte dans le calcul de la durée de scolarité.
- L'étudiant a la possibilité de demander une prolongation d'un an supplémentaire.

## **2. Direction de recherche**

Tous les membres du corps professoral de l'École de design et les autres écoles sont en mesure de diriger des recherches à la maîtrise. Les thématiques abordées sont diverses. Par exemple, la construction sociales des usages, les questions éthiques et esthétiques, le design de jeux, la prospective, la dimension cognitive de l'usage des objets (pris au sens large de dispositifs techniques, sociaux et culturels), l'écoconception, les outils d'aide à la visualisation et de prototypage rapide, etc. Les étudiants peuvent consulter et identifier la ressource professorale la plus susceptible de les encadrer dans leur cheminement d'études

supérieures. L'accord de professeur est nécessaire pour cet encadrement (voir le formulaire disponible à cette fin).

### **3. Encadrement et suivi des étudiants**

Un Plan global d'études doit être complété par l'étudiant avec l'approbation de son directeur et doit être approuvé par le responsable du programme. Ce plan doit être déposé au début du premier trimestre de la scolarité. Les inscriptions de l'automne, de l'hiver et de l'été seront basées sur ce plan. Cependant l'étudiant doit remplir le formulaire d'inscription pour chaque trimestre aussi. Le document doit être mis à jour chaque année ou s'il a des changements au cours de l'année. Le plan global d'étude et l'encadrement soutenu du directeur de recherche (et du codirecteur, s'il y a lieu), assure une progression continue de l'étudiant.

Basé sur le plan global d'études, l'étudiant doit faire son choix de cours pour chaque trimestre. Le document « Cheminement » lui présente un cheminement type, recommandé.

Notez que vous devez utiliser le formulaire de choix de cours pour votre inscription.

### **4. Ressources et informations**

Le responsable de la coordination du programme de maîtrise en aménagement, option DESCO est professeur Pierre De Coninck, Bureau 1010, 514.343.7909

Ce programme de deuxième cycle est sous la responsabilité de Mithra Zahedi, Vice-doyenne aux études supérieures, Bureau 1013, 514.343.7905

La technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE) est Geneviève Bédard, Bureau 1044, 514.343.7907, [genevieve.bedard.1@umontreal.ca](mailto:genevieve.bedard.1@umontreal.ca)